

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/03/2026

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 19

Présents : 18

Nombre de suffrages : 19

**Date de convocation**

17/03/2026

**Date d'affichage**

17/03/2026

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

25.03.2026

et publication du :

25.03.2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. HUTCHINSON Yvan.

**Etaient présents :**

Mme ALLIOT Pascale, Mme ANNAERT Christelle, M. BASECQ Ludovic, M. BERNABOT Stéphane, Mme CAREY Pascale, M. DAMEE Victor, M. DUBOIS Xavier, M. DUPONCHELLE François-Xavier, Mme GUISLAIN Nathalie, M. HUTCHINSON Yvan, Mme LEFEBVRE Christine, M. LEROY Gérard, M. MARQUE Arnaud, M. MOUVEAUX Stéphane, Mme OLMETA Mélanie, Mme VAN EECKE Sylvie, M. VANDEN DORPE Pascal, Mme ZAGHBIB Romy

**Procuration(s) :**

Mme DUHEZ Virginie donne pouvoir à M. MARQUE Arnaud

**Etai(ent) absent(s) :**

Mme DUHEZ Virginie

**Etai(ent) excusé(s) :**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. DAMEE Victor

**Numéro interne de l'acte : 2026-06****Objet : Détermination du nombre d'adjoints****Rapporteur : Yvan HUTCHINSON**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide de la création de 5 postes d'adjoints.

**VOTE : Adoptée à l'unanimité**

Le Secrétaire de séance,

Victor DAMEE



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à PREMÉSQUES  
Le Maire,

Yvan HUTCHINSON

